DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 03/04/2024.
Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, CALVET Gilles, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MAUGRION Sophie.

Avaient donné pouvoir : ABOULGHAZI Naziha à CHIBLI Rachid, BENCHARGUI Suzanne à ROSSETTO Claudine, FARRET Corinne à BELBEZE Isabelle, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, DEHAUMONT Elodie à BAHUT Cécile, MARTINS Emmanuel à BUSCATO Thierry.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents	: 23
Votants	: 29
Pour	: 29
Contre	:
Abstention	:

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-60 – DÉNOMINATION DU STADE MUNICIPAL

M. CHIBLI, rapporteur, propose de nommer le stade municipal, principalement utilisé par les clubs de rugby et de football de la Commune, ainsi que les écoles.

M. CHIBLI propose de donner le nom de "David BERTY" (1970-), issu de l'école de Rugby Saint-Jory/Bruguières.

Enfant de Saint-Jory, David BERTY rejoint le Stade Toulousain à 17 ans et soulève 5 fois le Bouclier de Brennus. Sa carrière compte également un titre de Champion d'Europe en 1996 et 6 sélections en équipe de France. Diagnostiqué SEP (sclérose en plaques) depuis 2002, David BERTY a malgré tout fini par retrouver en 2012 le sport pour lequel il se passionne, avec le rugby à XIII fauteuil.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la dénomination David BERTY pour le stade municipal

AUTORISE le Maire à solliciter M. David BERTY pour l'autoriser à utiliser son nom pour un bâtiment municipal

AUTORISE le Maire à procéder aux décisions, actes et achats pour concrétiser la dénomination du stade municipal

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 15/04/2024

MAIRIE DE SAINT-JORY (Hte-Garonne)

Le Maire, Victor DENOUVION

Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

Accusé de réception en préfecture
031-213104904-20240409-DELIB202460-DE
Reçu le 15/04/2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE